

27Jul2001 BELGIQUE: (UE) UE/CONCURRENCE - la FFPI salue la décision à l'égard de Deutsche Post.

Bruxelles, 26/07/2001 (Agence Europe) - La **FFPI** (Free and Fair Post Initiative), association représentant les fournisseurs privés de services postaux et leurs utilisateurs, s'est félicitée de la décision de la Commission européenne de condamner la **Deutsche Post** à une amende, certes symbolique, pour avoir abusé de sa position dominante. L'opérateur allemand s'est vu reproché d'avoir surtaxé et retardé du courrier international entrant, justifiant son action du fait qu'il s'agissait de courrier intérieur détourné (voir EUROPE d'hier, p. 11). La **FFPI** estime que des comportements de ce type affectent gravement la concurrence mais aussi les clients et souligne l'urgence d'élaborer un cadre normatif efficace pour réguler le secteur. Tant qu'un système régulateur ne sera pas mis en place, le marché des services postaux continuera à être victime de distorsions de concurrence. « Cette situation floue n'est plus supportable », a indiqué le président de la **FFPI**, M. Bodson. « La **FFPI** soutient pleinement la Commission dans ses efforts pour faire respecter les règles de la concurrence et promouvoir l'achèvement d'un marché unique ouvert et dynamique dans le secteur postal », a-t-il ajouté.

(c) Agence EUROPE, Brussels 2001.

Source: *AGENCE EUROPE (FRENCH LANGUAGE) 27/07/2001*